

ANNEE 2020

**SEANCE PUBLIQUE
DU 2 JUILLET 2020**

Délibération n°

2020037

Date de convocation : 26/06/2020

Date d'affichage : 06/07/2020

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	22
Pouvoirs	:	1
Nombre de votants	:	23

Vote : 23 (dont 1 pouvoir)

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le 
ID : 064-216401000-20200702-2020037-DE

BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt, le 2 juillet à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 juin 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Michel LAHORGUE, Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe BIGOTEAU, Christian GARRIGUES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECart, Guénael LE CAM, Valérie ETCHART, Nathalie HARAN, Fleur BEYRIS, Bénédicte LARCEBEAU, Céline FAYS, Maud BARRAL, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA.

Absents excusés : M. Marc PERRIER, pouvoir donné à M. Michel LAHORGUE.

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

OJ n°5 : Election des représentants de la commune auprès de différents organismes intercommunaux

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire explique que suite à l'élection des conseillers municipaux et communautaires du 15 mars 2020, et la séance du conseil municipal d'installation, du 27 mai 2020, élisant le maire et les adjoints, le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués et représentants aux commissions et aux syndicats, établissements publics et associations auxquels la commune est rattachée :

- La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque,
- Le SDEPA (Syndicat Départemental d'Electrification du Pays Basque),
- Le Syndicat de la Nive Maritime,
- La SOGOLFMIX,
- Le Syndicat Intercommunal Txakurrak,
- La SEM du Golf,
- Le Correspondant défense.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

Monsieur Le Maire fait appel aux candidatures.

1. La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque :

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection d'un délégué titulaire ;

Candidat : M. Cédric BRESAC

	Pour	Contre	Abstention
Nbre de voix	23	0	0

➤ *Le Conseil Municipal désigne M. Cédric BRESAC pour représenter la commune auprès de la Mission Locale Pays Basque.*

2. Le SDEPA :

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et un délégué suppléant;

Candidats : M. Philippe ENSALES, titulaire
M. Arnaud PAVLOVSKY, suppléant

Nbre de voix	Pour	Contre	Abstention
P. ENSALES	23	0	0
A. PAVLOVSKY	23	0	0

➤ *Le Conseil Municipal désigne M. Philippe ENSALES, délégué titulaire et M. Arnaud PAVLOVSKY, délégué suppléant, pour représenter la commune auprès SDEPA.*

3. Le Syndicat de la Nive Maritime :

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection de deux délégués titulaires et un délégué suppléant;

Candidats : M. Philippe BIGOTEAU, titulaire
M. Christian GARRIGUES, titulaire
Mme Fleur BEYRIS, suppléante

Nbre de voix	Pour	Contre	Abstention
P. BIGOTEAU	23	0	0
C. GARRIGUES	23	0	0
F. BEYRIS	23	0	0

► *Le Conseil Municipal désigne M. Philippe BIGOTEAU & M. Christian GARRIGUES, délégués titulaires et Mme Fleur BEYRIS, déléguée suppléante, pour représenter la commune auprès du Syndicat de la Nive Maritime.*

4. La SOGOLFMIX :

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection d'un délégué titulaire.

Candidat : M. Yannick BASSIER

	Pour	Contre	Abstention
Nbre de voix	23	0	0

► *Le Conseil Municipal désigne M. Yannick BASSIER pour représenter la commune auprès de la SOGOLFMIX.*

5. Le Syndicat Intercommunal TXAKURRAK :

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et un délégué suppléant;

Candidats : Mme Guénael LE CAM, titulaire
Mme Valérie RECART, suppléante

Nbre de voix	Pour	Contre	Abstention
G. LE CAM	23	0	0
V. RECART	23	0	0

► *Le Conseil Municipal désigne Mme Guénael LE CAM, déléguée titulaire et Mme Valérie RECART, déléguée suppléante, pour représenter la commune auprès du Syndicat intercommunal TXAKURRAK.*

6. La SEM du Golf :

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection de deux délégués titulaires ;

Candidats : M. Paul BAUDRY, titulaire

M. Bernard COMBES, titulaire

Nbre de voix	Pour	Contre	Abstention
P. BAUDRY	23	0	0
B. COMBES	23	0	0

➤ *Le Conseil Municipal désigne Ms Paul BAUDRY & Bernard COMBES, délégués titulaires, pour représenter la commune auprès de la SEM du Golf.*

7. Le Correspondant Défense :

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection d'un délégué titulaire.

Candidat : M. Marc PERRIER

	Pour	Contre	Abstention
Nbre de voix	23	0	0

➤ *Le Conseil Municipal désigne M. Marc PERRIER en qualité de Correspondant Défense.*

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY

